

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2017, Université de Lorraine. hceres-02027081

HAL Id: hceres-02027081

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027081>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Lettres langues et civilisations étrangères et régionales (LLCER)

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts lettres et langues

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Au sein du Collegium Arts lettres et langues (ALL) de l'université de Lorraine, les deux Unités de formation (UE) et de recherche (UFR) ALL de Nancy et de Metz proposent une Licence *Lettres langues et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) dont l'offre consiste en 11 « parcours types », dont deux (*Anglais* et *Allemand*) sont offerts sur les deux sites ; un parcours est offert en présentiel à Metz seulement (*Etudes franco-allemandes*), cinq à Nancy seulement (*Arabe, Espagnol, Italien, Russe et Bilangue-biculturel*). Trois enfin sont offerts uniquement à distance par un département spécifique (Etudes et ressources universitaires à distance ERUDI), à savoir *Hébreu, Polonais* et *Portugais*.

A partir de la deuxième année de licence (L2), des options permettent un début de spécialisation dans le domaine des *Sciences du langage* grâce à une option Français langue étrangère (à Metz et Nancy), des *Sciences de l'éducation* avec une option Professorat des écoles, également sur les deux sites, en *Histoire de l'art* (à Nancy, avec une option Tourisme culturel), en *Information communication* (avec une option Préparation aux concours de journalisme à Nancy et Documentation à Metz), et dans le domaine *Droit, économie, science politique* avec une option Traduction et interculturalité.

La formation étant dispensée de façon à la fois présentielle, à distance et mixte, elle attire un public varié (étudiants en formation initiale ou continue). Si certains étudiants s'insèrent dans la vie active à la suite de leur licence, l'immense majorité des diplômés opte pour la poursuite d'études.

Analyse

Objectifs

Les objectifs (former des spécialistes en langues et cultures étrangères d'un niveau C1/C2 sur le référentiel européen) sont très clairement exposés et correspondent en tous points à ce que l'on attend de licences LLCER. Ils sont raisonnables en théorie ; il reste à savoir si, dans les faits, les diplômés justifient réellement d'un niveau C1/C2.

Les compétences sont clairement énumérées, et les enseignements semblent en adéquation avec leur acquisition (compétences linguistiques, communicationnelles, interculturelles et multiculturelles, professionnelles et transversales, mais aussi détaillées par types de parcours de spécialisation professionnelle).

De même, les métiers visés à l'issue de la licence (assistant linguistique, formateur en langue, conseiller client bilingue...), ou d'un master à la suite de celle-ci, sont en général en adéquation avec l'offre de formation et la démarche générale. On peut toutefois s'interroger sur la possibilité réelle de devenir traducteur indépendant à l'issue d'une simple licence.

La progressivité est conforme à ce qui est attendu d'une licence, avec des enseignements professionnalisants en troisième année de licences (L3).

Parmi les points d'amélioration énumérés figure la volonté d'étendre les compétences à davantage de langues (langue 2 et langue 3) ainsi qu'à la communication, pas suffisamment développée dans les licences monolingues. C'est une orientation à encourager : la polyvalence est en effet un meilleur atout en termes de professionnalisation.

Organisation

La licence est organisée en trois grandes maquettes types : parcours *Monolingue*, parcours *Bilangue-biculture*, parcours *Monolingue et à distance*, et plus précisément en 11 parcours-types.

Dès la deuxième année, des options permettent un début de spécialisation dans le domaine des *Sciences du langage* grâce à une option Français langue étrangère (à Metz et Nancy), des *Sciences de l'éducation*, avec une option Professorat des écoles, également sur les deux sites, en *Histoire de l'art* (à Nancy, avec une option Tourisme culturel), en *Information communication* (avec une option Préparation aux concours de journalisme à Nancy et Documentation à Metz), et dans le domaine *Droit, économie, science politique* avec une option Traduction et interculturalité. Sur ce dernier point, le rattachement au domaine *Droit, économie, science politique* paraît exagéré.

Les langues à petits effectifs telles que l'allemand, l'italien et l'espagnol préparent surtout au certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES) et à l'agrégation et ne peuvent offrir toutes les options sous peine de voir leurs effectifs s'évaporer.

Au niveau de la progressivité, la maquette des parcours monolingues fait le choix, sur les six semestres, de proposer des types d'unités d'enseignements (UE) à poids constant : les unités disciplinaires restent à 18 crédits européens (« ECTS »). La seule légère variation se fait entre les enseignements transversaux et les enseignements d'ouverture, mais c'est marginal. C'est un choix qui se justifie et qui permet de conserver un poids important aux enseignements disciplinaires qui constituent le cœur de la licence, tout en accordant neuf ECTS (sur 30) aux options d'ouverture. Il n'y a donc pas un poids de plus en plus important donné aux options de spécialisation mais une conservation d'un socle disciplinaire constant.

L'organisation de la maquette de la licence *Bilangue-biculture*, soit 18 ECTS répartis sur deux langues, est bien pensée : elle permet l'acquisition de deux langues différentes à poids égal en complément d'une offre d'ouverture notamment axée sur la traductologie. D'autres options (en Tourisme culturel et Communication) sont à l'étude mais dépendent des effectifs. Cette ouverture est à encourager.

Positionnement dans l'environnement

La licence LLCER est très répandue dans le paysage universitaire français, notamment pour les parcours classiques (anglais, espagnol, allemand). Cependant la LLCER de l'université de Lorraine présente certaines spécificités régionales comme l'étude de langues moins courantes (néerlandais à Metz ; arabe, hébreu, polonais, portugais, russe, tchèque, chinois à Nancy).

La licence *Bilangue-biculture* permet des combinaisons de langues à poids égal qui sont inédites dans le Grand Est. La licence *Etudes franco-allemandes* est unique en France.

L'articulation entre enseignements présentiels et à distance permet d'étoffer l'offre. Il n'existe pas d'autre formation en polonais, et une seule autre en hébreu (à Lille 3) à l'échelle nationale.

Au-delà de ces spécificités il est fait état d'une réflexion en cours visant à démarquer la licence des autres formations du Grand Est, notamment via les options de professionnalisation. Là encore, c'est une prise de conscience à saluer et un processus à encourager. L'équipe pédagogique prend bien en compte la position frontalière de la Lorraine dans son optique de professionnalisation, tout en ayant conscience des soucis liés aux difficultés économiques de la région.

Il existe un certain nombre de partenariats avec des organismes culturels (Théâtre de la Manufacture, Festival du film international de Nancy, Château de Lunéville, Festival du film italien de Villerupt...). La présentation de certains d'entre eux est accompagnée d'informations sur la nature du partenariat et notamment sur le rôle qu'y jouent les étudiants (traduction de sous-titres, aide à la programmation culturelle...). D'autres sont juste listés (Fonds régional d'art contemporain -FRAC- de Lorraine, Musée de la Cour d'Or à Metz).

Equipe pédagogique

La formation est pilotée par une maître de conférences (MCF) à Nancy et un professeur des universités (PR) à Metz. Le pilotage au niveau des différents parcours de licence est effectué par des enseignants chercheurs.

L'équipe pédagogique est constituée essentiellement d'enseignants(-chercheurs) de l'université. Le recours aux vacataires est marginal (5% du volume horaire total, l'essentiel pour l'enseignement à distance).

La plupart des parcours sont regroupés sur le site de Nancy à l'exception de trois parcours (*Anglais, Allemand, Etudes franco-allemandes*) qui sont sur le site de Metz. Les équipes pédagogiques sont responsables de leurs parcours et se réunissent ponctuellement par UE ou par parcours.

L'équipe de formation bi-site se réunit une fois par an et est chargée de faire remonter les informations au Conseil de perfectionnement. Le parcours *Bilangue-biculture* a permis le travail en synergie de l'équipe enseignante.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La licence est globalement attractive (1100 étudiants de 2009 à 2013 puis 1312 en 2015) : les effectifs croissent, comme en Anglais (405 étudiants sur deux sites en 2013-2014, 478 en 2015-2016 en première année de licence L1) ou sont stabilisés dans les langues en tension comme l'Allemand (encore 31 étudiants en L1 en 2015-2016, 29 en L3). Les effectifs sont en croissance légère en Etudes Franco-Allemandes, mais restent pourtant limités.

La licence *Bilangue-biculture* voit ses effectifs en première année croître, ce qui semble indiquer qu'elle a trouvé son public (de 43 en 2013 à 78 en 2015 en L1 ; de 8 à 29 en L3).

En Hébreu on constate une forte demande en L1 (274 étudiants en 2015-2016, en enseignement à distance), mais 70 étudiants seulement sont inscrits en L3. Le taux de passage de L1 à L2 est très faible.

Pour le *Russe*, la baisse des effectifs a notamment entraîné des mutualisations de cours avec la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA), ce qui peut poser des problèmes de ciblage du cours, dont l'équipe a conscience.

Dans certains parcours de langues, les petits effectifs placent l'équipe pédagogique devant des choix compliqués entre soutenabilité et variété de l'offre (donc attractivité). Certaines mutualisations d'années (L2 et L3) sont rendues nécessaires dans l'option Enseignement secondaire, du fait des faibles effectifs, ce qui n'est pas optimal d'un point de vue pédagogique, mais semble contraint par la réalité budgétaire (impossibilité d'ouvrir des groupes à trop faibles effectifs).

La diversification des spécialisations (au-delà des métiers de l'enseignement) attire un public de plus en plus nombreux, surtout à Nancy. C'est le signe que ce désenclavement est primordial. Le site de Metz envisage de clarifier son offre d'options, ce qui est à encourager. Néanmoins, les effectifs de troisième année pour chaque option de chaque parcours font état d'effectifs assez minces (exemples : *Tourisme culturel en Russe*, deux étudiants en 2015-2016 ; *Professorat des écoles en Anglais* à Metz, 11 étudiants ; *Documentation*, deux étudiants). On peut s'interroger sur la soutenabilité de ces spécialisations, même si leur existence est une bonne idée.

Les taux de réussite sont globalement en hausse et ils atteignent en L1 des niveaux inhabituellement élevés : 77% en 2013 et 2014. Ils se conjuguent alors avec une baisse du taux de présence aux examens (qui passe d'environ 60% à 48-49% dans le même temps). Une fois l'écramage de première année effectué, les taux en L3 sont assez hauts (autour de 90%). Les taux de réussite par série d'origine de baccalauréat montrent une variabilité qui est difficile à interpréter : les étudiants issus de bacs professionnels ont un taux de réussite de 60% en 2013, mais il retombe à 13% l'année suivante, ce qui est plus dans l'ordre de grandeur habituel. Globalement les taux de réussite des séries générales sont élevés : 97% pour les étudiants issus du bac scientifique, 93% en Bas économique et social, 78% en Bac littéraire.

Plus de 85% des diplômés poursuivent leurs études. Pour les étudiants qui choisissent de s'insérer sur le marché du travail, le dossier fait état d'exemples réels qui correspondent au niveau de formation (assistant linguistique, traducteur, formateur en langue...), d'autres sont assez éloignés des objectifs de la formation (dans la banque ou le jeu vidéo). Les taux d'insertion professionnels sont très variables, mais portent sur des effectifs faibles, donc chaque variation d'unité peut entraîner des variations de taux qui ne sont pas significatives.

Les poursuites d'études se répartissent sur de nombreux types de masters (notamment liés aux langues et aux affaires internationales) et de concours (fonction publique, écoles de commerce et de journalisme).

La formation a cherché à se désenclaver en termes de débouchés en proposant des options permettant des poursuites d'études moins conventionnelles que l'enseignement, débouché classique des licences LLCER. Sont ici concernés des débouchés tels que traduction/interprétariat, journalisme/édition, culture/tourisme et relations internationales.

Place de la recherche

La recherche fait l'objet d'un adossement à sept laboratoires.

La sensibilisation aux problématiques de la recherche est progressive et continue. Elle commence dès la première année par le biais de l'enseignement de méthodologie documentaire, qui fait l'objet de certaines applications pratiques dans le cadre de devoirs à rendre. C'est notamment l'occasion de sensibiliser les étudiants au problème du plagiat. En troisième année, un cours est proposé préparant spécifiquement à la recherche (qu'elle soit académique ou professionnelle, en fonction de l'option choisie). Elle se concrétise par la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport.

Les étudiants sont conviés aux manifestations scientifiques organisées par les laboratoires, ce qui est généralement peu suivi d'effet. Dans quelques cas qui ne sont pas davantage précisés, des étudiants participent à l'organisation de journées d'études et colloques. Il n'est pas précisé notamment si cet investissement a trait au contenu scientifique, à l'organisation logistique, ou à des tâches purement subalternes.

Place de la professionnalisation

Les différentes offres d'options ont clairement pour souci la préprofessionnalisation, comme l'indique également la longue liste des compétences sur la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La mutualisation de certains enseignements a permis de les pérenniser, ce qui renforce l'offre générale à visée professionnalisante.

Il existe des cours de projet professionnel de l'étudiant (PPP) qui favorisent à la fois la réflexion sur les métiers et les interactions avec les professionnels, parfois organisées par les étudiants (organisation de « conférences métiers »). Globalement l'interaction avec le monde professionnel semble être croissante, ce qui est à saluer.

Il existe un dispositif « Etudiant apprenti professeur » qui concerne essentiellement les anglicistes. C'est un dispositif nouveau, ce qui explique certaines difficultés dans la mise en œuvre, mais c'est à encourager.

La fiche RNCP est très richement renseignée. Les compétences listées sont nombreuses, certaines sont peut-être un peu ambitieuses eu égard au recrutement de droit en première année, mais elles correspondent à ce que l'on est en droit d'attendre, au moins en théorie, de diplômés d'une telle licence.

Place des projets et des stages

Un stage est prévu en L3 (obligatoire). Il consiste en 20 heures d'observation minimum pour tous les parcours types et de huit semaines pour le parcours *Etudes franco-allemandes* (10 ECTS). Le stage fait l'objet d'un cours de préparation et donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance dans la plupart des parcours, ce qui ne semble donc pas systématique.

La possibilité d'effectuer un stage facultatif à tous les niveaux de la licence a été introduite en 2015-2016, de même qu'un système de césure qui permet d'effectuer une expérience professionnelle ou associative.

Les stages facultatifs déjà en place peuvent donner lieu à l'attribution de « points de jury » supplémentaires.

Il existe une convention type au niveau de l'établissement. Dans le cadre des stages facultatifs, elle n'est signée par l'équipe pédagogique que si l'étudiant est assidu.

Place de l'international

La dimension internationale est une évidence pour une licence LLCER. Les cours se font essentiellement dans la langue d'apprentissage. Les étudiants sont censés valider leur licence avec un niveau C1-C2, on pourrait envisager d'accompagner l'obtention du diplôme par la délivrance d'une attestation ou d'une certification de niveau européen.

Le taux d'étudiants étrangers accueillis est de l'ordre de 10-15%, avec de fortes variations entre les parcours (5% en présentiel pour l'Anglais, 50% pour la licence *Etudes franco-allemandes*). A ces étudiants étrangers s'ajoutent les étudiants ERASMUS (une cinquantaine par année sur les deux sites).

Le dossier indique que certains étudiants italiens en échange ont ensuite décidé de poursuivre leurs études en master à l'université de Lorraine.

Les flux sortants sont supérieurs aux flux entrants : environ 60-70 étudiants par année (on imagine que c'est pour les deux sites).

Ces flux correspondent à différents programmes d'échange au-delà d'ERASMUS, mais également à l'assistanat et au lectorat qui devraient plutôt concerner le master. D'autres échanges se font par le biais de conventions bilatérales dont certaines avec les Etats-Unis sont listées. Les universités européennes partenaires sont listées mais sans les flux et les parcours concernés.

Le principal problème est celui, très répandu et donc non lié à l'université de Lorraine, des échanges avec le Royaume-Uni (et principalement l'Angleterre). Il est fait état de stratégies de contournement par l'équipe pédagogique d'Anglais notamment par la signature de conventions bilatérales, en particulier avec les États-Unis. On suggère également de développer les contacts avec l'Ecosse, qui n'a pas les mêmes exigences de réciprocité des flux et permet d'envoyer plus d'étudiants qu'on en reçoit.

Il existe une co-diplomation avec l'université de Pérouse (cas unique en France). Elle devrait servir de modèle à d'autres.

Des mobilités enseignantes ont été effectuées sur des durées variables (d'une à deux semaines à un an).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'entrée en L1 se fait de droit pour les bacheliers français et de l'Union Européenne (via dossier de candidature sur la plateforme CIELL) et via Campus France pour les ressortissants extra-européens.

Le recrutement se fait sur dossier puis entretien pour la licence *Etudes franco-allemandes*, qui est contingentée à un groupe de 30. Les commissions d'examen des dossiers sont bi-sites.

En Anglais un test de niveau a été mis en place pour les non titulaires du baccalauréat français ou d'un diplôme équivalent de l'Union Européenne, et surtout à destination des candidats déjà issus de formations scientifiques. La plupart du temps ils sont orientés vers un DU (diplôme universitaire) spécialement adapté à leurs besoins, ce qui évite d'engorger inutilement la Licence d'Anglais qui ne correspond pas à leurs besoins. Cette initiative est très pertinente, d'autant qu'elle semble concerner plus de 250 étudiants chaque année.

Les enseignements de tronc commun et transversaux (comme la méthodologie) ainsi qu'un certain nombre de mutualisations permettent des passerelles au cours de la licence. Les maquettes ont été élaborées de façon à faciliter les mutualisations, donc les passerelles entre les parcours.

Il existe des dispositifs de remédiation (tutorat avec des étudiants avancés), des enseignants référents, des cours de remédiation pour certains enseignements en particulier.

Les cas de reprises d'études existent, ils sont très peu nombreux. L'enseignement à distance permet une meilleure prise en charge de ces publics, de même que l'existence d'un DU *Langue anglaise en situations professionnelles* permet une orientation plus pertinente.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Il existe des parcours en présentiel, en non présentiel, ainsi que des parcours mixtes.

Les demandes de Validation des acquis de l'expérience (VAE) sont rares, mais elles existent. Les modalités ne sont pas spécifiées. Il existe un dispositif « régime spécial d'études » pour les étudiants à contraintes particulières, ainsi qu'une commission handicap.

Outre l'utilisation passive de supports numériques (sites destinés à l'information des étudiants, mise en ligne de supports pédagogiques), l'installation de tableaux blancs interactifs dans les salles semble avoir commencé à modifier les pratiques pédagogiques, mais il est difficile d'évaluer dans quelle proportion. Il n'est pas fait mention de l'utilisation d'outils numériques dans la formation à la traductologie dans la rubrique concernée, sinon que la traduction assistée par ordinateur (TAO) apparaît dans certaines maquettes.

Evaluation des étudiants

L'évaluation se fait suivant les cours par contrôle continu et examens terminaux écrits et oraux ainsi que par des travaux à la maison. Les compensations, classiques, se font entre notes d'une même UE, entre moyennes d'une UE du même semestre, entre les moyennes des deux semestres d'une même année de diplôme. La validation d'une année se fait à 10 sur 20.

Il existe une mention au diplôme calculée à partir de la moyenne la plus flatteuse entre trois moyennes (sur la 3^e année seulement, les trois années...).

<p>L'équipe note à raison que les compensations, trop généreuses, brouillent l'acquisition des compétences.</p> <p>Le jury de diplôme est préparé en amont par des commissions pédagogiques par parcours (trois à huit enseignants chacune). La cohérence des notes remontées des commissions au jury fait ensuite l'objet d'une validation par celui-ci.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>S'il existe un supplément au diplôme, il n'a pas été versé au dossier d'autoévaluation de la formation, mais la fiche RNCP détaille les compétences acquises lors de la licence. Les étudiants sont encouragés à créer un profil sur deux portefeuilles de compétences (LORFOLIO et PEC) dans le cadre des enseignements de PPP, pour l'instant sans obligation, mais cela devrait changer dans les années à venir. En outre ils sont encouragés à mettre en valeur leurs compétences sur les réseaux sociaux professionnels, ce qui est une bonne initiative.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est effectué par un service commun (la Délégation à l'aide au pilotage et à la qualité ou DAPEQ) qui fournit des tableaux détaillés présentés en annexe du dossier. La mise en place d'un groupe sur un réseau social professionnel est envisagée par les équipes pédagogiques, donc à un niveau inférieur : c'est effectivement une initiative à encourager.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le travail de concertation se fait d'abord au sein de chaque équipe pédagogique dans chaque langue, puis entre équipes du même site, puis en « bi-site » et au sein du Conseil de perfectionnement. Le schéma pyramidal est classique dans ce type de filière présentant divers parcours sur plusieurs sites. La concertation se fait, de même que les échanges, et la structure n'est donc pas tubulaire. Les étudiants sont associés à des « commissions paritaires » (Metz) ou « commissions consultatives des études » (Nancy).</p> <p>Le Conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, et reprend les remarques et suggestions qui lui remontent des concertations aux niveaux inférieurs. Il comporte des enseignants chercheurs des deux sites, des étudiants et des professionnels « cœur de métier » nommément listés.</p> <p>L'évaluation des enseignements est centralisée au niveau de l'université et se fait sous la forme de formulaires en ligne. Les taux de réponse sont jugés faibles (20 à 40% selon les parcours et les années).</p> <p>Les problèmes évoqués par les étudiants sont pris en compte dans la mesure du possible (certains tiennent à la structure même de la licence au niveau national), mais l'équipe note tout de même un niveau de satisfaction élevé. Malgré tout, l'autoévaluation présentée fait preuve de lucidité et d'ambition sur les points à améliorer.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'offre disciplinaire est très riche sur l'ensemble des deux sites.
- La licence *Bilangue-biculture* et la licence *Etudes franco-allemandes* sont originales et bien pensées.
- La diversification de l'offre au niveau des options élargit les débouchés ainsi que le recrutement des étudiants.
- La préprofessionnalisation est au cœur des préoccupations de l'équipe pédagogique.
- La dimension internationale est à saluer et à encourager.
- L'autoévaluation lucide anticipe un certain nombre d'améliorations à l'étude qu'il n'est donc pas nécessaire de suggérer.

Points faibles :

- Le taux d'encadrement est insuffisant notamment dans le département ERUDI (enseignement à distance) et dans le suivi personnalisé des étudiants.
- L'encadrement par des enseignants-chercheurs titulaires est insuffisant en *Arabe* (présentiel) ainsi qu'en *Hébreu* ce qui empêche la possibilité de poursuite d'études en master d'hébreu.

Avis global et recommandations :

Le caractère foisonnant de la formation contribue à sa relative attractivité ou en tout cas à donner à l'ensemble une place justifiée dans l'offre de formation du Grand Est, dans la mesure où aux formations classiques de proximité s'ajoutent des formations plus rares (*Bilangue-biculture*, *Études franco-allemandes*, certaines langues comme le polonais ou l'hébreu).

Outre la richesse de l'offre disciplinaire et l'originalité de certains parcours, on peut applaudir l'élargissement des débouchés au-delà des objectifs classiques (principalement l'enseignement), notamment grâce à un souci de la professionnalisation au cœur des préoccupations de l'équipe pédagogique. On peut saluer également la dynamique d'expansion de l'internationalisation, notamment par le biais de co-diplomations qui sont à fortement encourager. Elles donneront une valeur ajoutée et une originalité supplémentaires aux formations et seront autant d'atouts dans l'insertion professionnelle des diplômés. Ce sera d'autant plus le cas si davantage de destinations sont négociées dans le cadre de la mobilité (notamment avec les États-Unis, l'Écosse ou l'Irlande).

La licence ne requiert aucun amendement majeur. L'autoévaluation lucide a permis à l'équipe pédagogique d'identifier certains points d'amélioration et d'envisager des remédiations. Tout juste peut-on regretter certains taux d'encadrement insuffisants dans le cadre de l'enseignement à distance et du suivi personnalisé, mais il est entendu qu'ils ne sont pas imputables aux équipes sur le terrain.

On pourrait encourager l'équipe de Metz à clarifier davantage son offre d'options, de même que l'on ne peut qu'encourager le renforcement de la pluri-compétence en langues dans les parcours monolingues, en donnant plus de poids à la deuxième voire à une troisième langue vivante. Outre la diversification des destinations ouvertes à la mobilité, on pourrait enfin suggérer d'accompagner la délivrance du diplôme d'une certification en langue(s) mettant en avant le niveau des diplômés dans le référentiel européen de compétences, ce qui permettrait de clarifier la valeur du diplôme aux yeux des recruteurs.

Observations de l'établissement

Licence Lettres langues et civilisations étrangères et régionales (LLCER)

L'équipe enseignante souhaite compléter l'évaluation HCERES en faisant part des commentaires suivants :

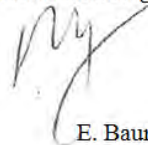
Le rapport souligne justement la question de la présentation de l'offre d'orientations sur le site de Metz : celle-ci a été redéfinie dans le cadre de la nouvelle accréditation, notamment avec l'introduction d'une option Préparation aux concours administratifs, et une option Grande région et concours européens, non offertes sur le site de Nancy.

Concernant l'ouverture de certaines orientations (ex. Tourisme Culturel) aux parcours-types à effectifs réduits, elle est rendue possible par le fait que ces orientations sont communes à tout LLCER, voire à d'autres mentions.

Les chiffres de réussite cités par le rapport HCERES sont ceux calculés à partir des présents effectifs et non des inscrits -- d'où des taux parfois élevés qui peuvent paraître étonnants (ex. taux de réussite des bac. Pro).

La direction de l'UFR ALL-Nancy est consciente de la nécessité de renforcer l'encadrement enseignant dans certaines langues comme l'arabe. Elle a déjà essayé de compenser cette faiblesse en ouvrant un poste dans la campagne 2016, et espère encore pouvoir faire des redéploiements dans les campagnes prochaines.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner